

Actualisation des connaissances et intervention orthophonique chez l'enfant et l'adolescent porteur de TSA

Les orthophonistes sont fortement engagés dans l'accompagnement des enfants et adolescents porteurs de **trouble du neurodéveloppement**. Dans la population générale, la prévalence des troubles du spectre de l'autisme est d'environ 1%, ce qui constitue un enjeu majeur d'**intervention précoce** et d'**accompagnement**. Les **recommandations HAS de février 2018** cadrent la pratique clinique du diagnostic, affirment l'importance de la formation des professionnels, et référencent les repères et outils de suivi du développement habituel de l'enfant à la disposition des orthophonistes et autres professionnels, permettant de repérer précocement les **signes d'alerte**. Les difficultés de communication et de langage chez les enfants jeunes porteurs de troubles du neurodéveloppement, et plus particulièrement de troubles du spectre de l'autisme, sont fréquemment un signe d'alerte justifiant un bilan puis une intervention orthophonique. Les **recommandations ANESM/HAS de mars 2012** concernent les interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées et ont pour objectif principal l'amélioration des pratiques des équipes amenées à mettre en œuvre les interventions auprès des enfants/adolescents : elles sous-tendent ainsi chacune des techniques rééducatives orthophoniques qui seront présentées.

1 / 9

Résumé

Après une **actualisation des connaissances théoriques** sur l'autisme, selon les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé de février 2018, et une présentation des hypothèses cognitives relatives aux troubles du spectre de l'autisme TSA, nous étudierons **plusieurs épreuves clés de bilan orthophonique**.

L'**intervention orthophonique** dans le cadre de l'autisme s'adresse à des patients qui peuvent être confrontés à des difficultés de **langage oral**, de **langage écrit**, mais aussi de **pragmatique**, d'**habiletés sociales** et d'**oralité alimentaire**. Nous nous attacherons à relever les spécificités de ces interventions orthophoniques et à présenter les outils les plus pertinents à la disposition des orthophonistes pour répondre aux besoins des patients porteurs de TSA, **avec ou sans déficience intellectuelle**

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- **Disposer de connaissances théoriques actualisées** sur le TSA
- **Préparer** le bilan orthophonique en prévoyant les **aménagements indispensables** qui découlent directement des connaissances actuelles
- **Guider un entretien d'anamnèse** pour mettre à l'aise les parents et l'enfant/l'adolescent, et obtenir les informations dont nous avons besoin
- **Connaître** plusieurs **outils** utilisables lors du **bilan** orthophonique chez la personne porteuse de TSA
- **Analyser précisément** et de **façon cohérente** de l'ensemble des éléments recueillis, cliniques et chiffrés
- **Repenser** la pratique orthophonique à l'aide des **outils de visualisation et de structuration** recommandés dans l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents porteurs de TSA, dans le

domaine de la communication, du langage oral, du langage écrit, du langage élaboré, de la pragmatique et de l'oralité alimentaire

- **Savoir travailler** les éléments de **base de la communication** : regard, pointage, imitation, attention conjointe
- **Découvrir** différents **moyens d'intervention** pour l'entraînement aux **habiletés sociales**
- **Comprendre** les **principes d'intervention en oralité alimentaire** chez les patients porteurs de TSA

Formateur : Julie FOMBONNE, orthophoniste, chargée d'enseignement auprès de l'Université Savoie Mont Blanc

2 / 9

- **Date :** 21, 22, 23 mai 2025
- **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** REIMS. L'Assiette de Léo – Complexe sportif René Tys
- **Tarifs :**
 - Libéral : 650 € / Salarié : 750 €
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 30

Méthodes utilisées : Session de formation présentielle. Méthode affirmative expositive (exposé avec présentation de diaporama, de photos, de vidéos) et démonstrative (ateliers). Méthode interrogative (session de questions-réponses). Méthode active (analyse de cas cliniques, jeu de rôle, préparation de séance d'orthophonie)

Moyens pédagogiques techniques

- Présentation de données scientifiques récentes et validées par la Haute Autorité de Santé, présentation de diaporama pour la transmission de données théoriques, présentation de supports photos et vidéos pour l'illustration concrète et pratique
- Présentation d'épreuves utilisables lors du bilan orthophonique
- Analyse de cas cliniques, mise en situation de manipulation d'outils orthophoniques utilisables lors de l'intervention orthophonique

Moyens d'encadrement

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.format@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le formateur sera présent pendant les 3 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 3 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de : Edmée REMY – 06 85 56 16 31 – edmee.remy@gmail.com

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

3 / 9

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

Programme détaillé :

PREMIER JOUR

Matin

Actualisation des connaissances

Objectif : Disposer de données récentes et scientifiquement validées dans le domaine des TSA

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé)

Moyen d'évaluation : Quiz

De 9h à 10h30 : 1h30

- **Critères diagnostiques** : définition, diade de l'autisme telle que décrite dans le DSM-5, recommandations HAS de février 2018, prévalence
- **Hypothèses cognitives** : théorie de l'esprit, cohérence centrale, fonctionnement exécutif, intégration sensorielle, attention conjointe, imitation, difficultés sociales

De 10h45 à 12h15 : 1h30

- **Spécificités linguistiques et pragmatiques** chez les personnes porteuses de TSA
- **Autour des TSA** : prises en charge et accompagnements possibles, partenaires, présentation des Centres Ressources Autisme de la région Rhône Alpes et plus particulièrement du Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme (73-74), problèmes de comportement

Après-midi

Aménagements indispensables et recueil d'éléments sur la situation actuelle du patient

Objectif : Préparer le bilan orthophonique en fonction des connaissances actuelles dans les TSA et recueillir les 1^{ères} informations

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé) et active (jeu de rôle)

Moyen d'évaluation : Questionnaire vrai-faux

4 / 9

De 13h30 à 14h30 : 1h

- Adaptation du mobilier et de l'environnement
- Entretien parental

Examen, contenu du bilan orthophonique : présentation de quelques épreuves

Objectifs : Connaître et choisir les outils cliniques et standardisés utilisables lors du bilan orthophonique, dans les différents domaines testés, selon le profil du patient porteur de TSA, savoir analyser les résultats obtenus

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé), interrogative (questions-réponses) et active (cas clinique)

Moyen d'évaluation : Réflexion sur un cas clinique

De 14h45 à 17h45 : 3h

- Chez le tout petit ou l'enfant sans langage oral : évaluation de la **communication**. Présentation de test de réponse à la visualisation (ComVoor) et des questionnaires parentaux (IDE et IFDC)
- Chez l'enfant verbal, niveau maternelle et primaire : évaluation du **langage oral**. Questions-réponses choix des outils orthophoniques. Présentation épreuves issues des batteries EVALO 2-6 et EVALEO 6-15.
- Chez l'enfant de fin de primaire et l'adolescent avec un niveau de langage correct : évaluation de la **pragmatique : récit, habiletés sociales et conversationnelles, langage élaboré, théorie de l'esprit** ; évaluation du **langage écrit**. Questions-réponses choix des outils orthophoniques. Présentation des critères cliniques d'évaluation des habiletés conversationnelles, d'épreuves issues de la batterie EVALEO 6-15, du PELEA, d'un commentaire d'images évaluant la théorie de l'esprit distinction dire-penser
- Sans distinction d'âge : évaluation de l'**oralité alimentaire**. Présentation des éléments développementaux et actuels à rechercher en entretien, du profil sensoriel de Dunn

DEUXIEME JOUR

Matin

Intervention orthophonique pour les enfants jeunes ou sans langage

Objectifs : Découvrir comment adapter une séance d'orthophonie pour travailler la communication. Savoir travailler avec les parents et solliciter les éléments de base de la communication

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé, photos, vidéos) et active (cas clinique)

Moyen d'évaluation : Mise en situation, jeu de rôle

9h00-10h30 : 1h30

- **Structuration et visualisation**

Aménagement de l'espace en milieu scolaire

Aménagement de l'espace bureau en orthophonie

Choix, création et utilisation des supports visualisés

Présentation de différents exemples de supports visuels et de principes comportementaux

Apprentissage du travail à la table : utilisation du minuteur visuel et de l'emploi du temps

10h45-12h15 : 1h30

- **Éléments de base de la communication**

Accompagnement parental

Stabilité à la table, tâches cognitives simples

Regard, pointage, imitation : exercices en séance et collaboration avec la famille et/ou les éducateurs

Émergence des demandes : présentation des principes de communication par échange d'images (PECS ©)

Après-midi

Objectif : Savoir adapter l'intervention orthophonique du langage oral

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé) et active (jeu de rôle, préparation d'une séance d'orthophonie)

Moyen d'évaluation : Réflexion sur un cas clinique

13h15-15h15 : 2h

- **Enrichissement du lexique**

Compréhension des questions « qui » et « quoi » d'après le travail d'Isabelle Bobillier-Chaumont, orthophoniste

- **Mise en place de la syntaxe**

Entraînement à la construction de phrases agent-action-patient d'après le travail d'Isabelle Bobillier-Chaumont, orthophoniste

Stimulation renforcée de Marc Monfort

15h30-17h30 : 2h

- **Sollicitation du récit**

Utilisation de supports visuels, d'après une adaptation du travail de Géraldine Hilaire-Debove, orthophoniste
Cahier de vie

TROISIEME JOUR

Matin

6 / 9

Intervention orthophonique pour les enfants et adolescents sans déficience intellectuelle

Objectif : Découvrir comment intervenir en orthophonie pour entraîner les habiletés sociales et savoir adapter l'intervention orthophonique du langage élaboré et du langage écrit

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé)

Moyen d'évaluation : Quiz

9h-10h30 : 1h30

- **Habiletés sociales**

Thématiques à aborder dans l'entraînement aux habiletés sociales

Entraînement en séance individuelle et groupes d'entraînement aux habiletés sociales : outils utilisables

- **Langage élaboré**

Compréhension et utilisation des expressions imagées et des proverbes

Travail autour des mots polysémiques et homophones

Statut particulier de l'humour

10h45-12h15 : 1h30

- **Langage écrit**

Entrée dans le langage écrit : outils de pré-lecture, développement de la combinatoire et de la reconnaissance globale des mots

Flexibilité mentale et orthographe

Compréhension écrite : utilisation du « tapis des idées » d'après le travail d'Isabelle Bobillier-Chaumont, orthophoniste, utilisation outils de visualisation adaptés aux collégiens et lycéens type notices, cartes mentales, schémas de résolution de problèmes

Après-midi

Intervention pour les troubles alimentaires pédiatriques

Objectif : Mettre en lien les connaissances dans le domaine des troubles alimentaires pédiatriques et des troubles du spectre de l'autisme pour adapter l'intervention orthophonique

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode affirmative (exposé, photos, vidéos) et interrogatives (questions-réponses)

Moyen d'évaluation : Plan de soin d'un cas clinique

7 / 9

13h15-15h15 : 2h

- **Cadre théorique**

Piliers développementaux et genèse des troubles de l'oralité alimentaire, d'après le travail d'Elisa Levavasseur, orthophoniste

Cécité contextuelle et difficultés sensorielles, présentation du travail de Thomas Fondelli, psychologue

- **Intervention orthophonique**

Appréciation de la nécessité d'intervention et définition des objectifs

Principes et modalités d'intervention, dans les domaines moteur, sensoriel, somatiques, environnementaux et cognitifs

Place particulière de l'accompagnement parental

Désensibilisation dans le cadre des TSA : massages intrabuccaux de Catherine Senez, orthophoniste

15h30-17h30 : 2h

- **Hygiène dentaire**

Rappel : techniques de brossage des dents

Types de difficultés rencontrées pour le brossage

Aides à mettre en place : travail à la table, supports visuels, supports vidéo

Préparation de la consultation auprès du dentiste et de l'orthodontiste

- **Succion, respiration, mouchage**

Arrêt des habitudes de succion

Utilisation de la paille, introduction de la boisson au verre

Lavage de nez et mise en place du mouchage

INFORMATIONS PRATIQUES

Sur le lieu de la formation :

Complexe sportif René Tys, avenue Paul Marchandea

Parking gratuit

Accessible en bus ou tram depuis la gare (environ 30 minutes)

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public.

Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : ordinateur, tablette, dossiers de vos patients

INSCRIPTION

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Ce programme ne sera pas proposé au titre du DPC.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue.

Professionnels salariés

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.